



## Diagnostic de performance énergétique – Tertiaire (6.3)

N° : .....C1019-12-005  
 Valable jusqu'au : .....20/12/2022  
 Type de bâtiment : .....Commerce  
 Type d'activités : .....Bureaux  
 Année de construction : ..2004  
 Surface utile : .....148 m<sup>2</sup>  
 Adresse : .....19/23 avenue des Saules  
 (Local commercial, N° de lot: )  
 69600 OULLINS

Date (visite) : .....20/12/2012  
 Diagnostiqueur : ..TIRABOSCHI Franck  
 Certification : .....526-290607-69-002  
 délivrée par : .....DEKRA CERTIFICATIONS  
 le : .....06/09/2007

**LEXIMPACT**  
 8-10<sup>e</sup> rue Renan  
 69007 LYON  
 04 72 60 86 39  
 SIRET 438 137 515 00021-APE 7120 B

Signature :

**Propriétaire :**  
 Nom : .....LMT Foncier  
 Adresse : .....C/O RHONE FONCIER  
 69003 LYON

**Gestionnaire ou syndic (s'il y a lieu) :**  
 Nom : .....  
 Adresse : .....

### Consommations annuelles par énergie

Obtenues au moyen des factures d'énergie des années 2010-2011-2012, prix des énergies indexés au 15 août 2010. Références réglementaires utilisées: arrêté du 21 mars 2011, arrêté du 11 octobre 2010, arrêté du 15 septembre 2006, article R.134-1 à R.134-5 du CCH.

	Moyenne annuelle des relevés ou factures	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
Usages	par énergie dans l'unité d'origine	par énergie en kWh <sub>EF</sub>	en kWh <sub>EP</sub>	(€TTC)
Chauffage	Facture Electrique MWh : 15	14 667 kWh <sub>EF</sub>	37 840 kWh <sub>EP</sub>	1 613 €
CONSOMMATION TOTALE D'ENERGIE (tous usages)	-	Electricité : 14 667 kWh <sub>EF</sub>	37 840	1 696 €

### Consommations énergétiques (en énergie primaire)

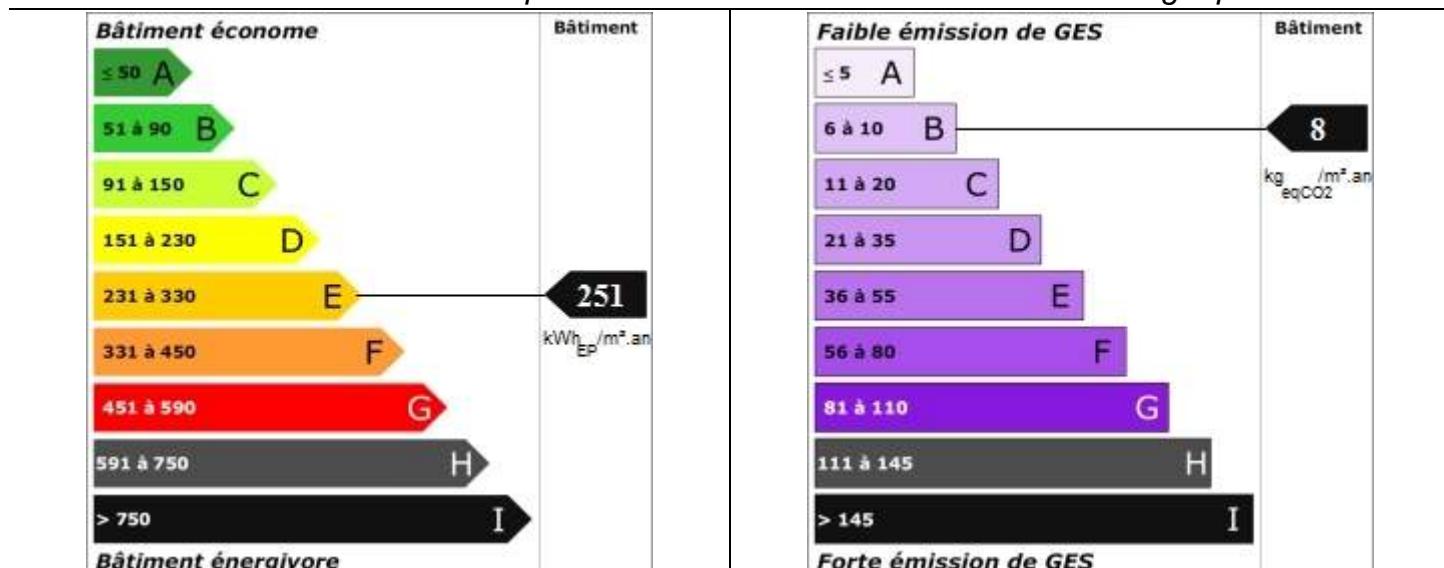
Pour les consommations totales d'énergies

Consommation réelle : 251 kWh ep/m<sup>2</sup>.an

### Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Pour les consommations totales d'énergies

Estimation des émissions : 8 kg eqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an



# Diagnostic de performance énergétique – Tertiaire (6.3)

## Descriptif du lot proposé à la vente et de ses équipements

Lot	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire
Murs : Béton donnant sur l'extérieur	Système(s) : Climatisation réversible	Système(s) : Chauffe-eau électrique
Toiture/Plafond(s) : Dalle béton avec isolation sous terrasse	Inspection > 15 ans (chauffage) : Néant	Chauffe-eau électrique installé il y a plus de 15 ans, ballon vertical
Menuiseries : Fenêtre(s) double vitrage menuiserie métal avec lame d'air et volets	Inspection périodique (chauffage) : Néant	Inspection > 15 ans (eau chaude) : Néant
Plancher(s) bas : Dalle béton non isolé donnant sur terre-plein		Inspection périodique (eau chaude) : Néant
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an
Sans objet	-	-

## Inspection des équipements :

Inspection > 15 ans des systèmes de chauffage :

Inspection périodique des systèmes de chauffage :

Inspection > 15 ans des systèmes d'eau chaude sanitaire :

Inspection périodique des systèmes d'eau chaude sanitaire :

## Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

## Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

## Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » Indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

## Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquées par les compteurs ou les relevés.

## Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergies renouvelables produites par les équipements installés à demeure et utilisées dans la partie privative du lot.

# Diagnostic de performance énergétique – Tertiaire (6.3)

## Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son local (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent notamment le chauffage et le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, le confort d'été, l'éclairage

## Gestionnaire énergie

- Mettez en place une planification énergétique adaptée à votre entreprise

## Commentaires

Néant

# Diagnostic de performance énergétique – Tertiaire (6.3)

## Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.  
Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Commentaires

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par DEKRA CERTIFICATIONS - 3/5 avenue Garlande 92220 BAGNEUX (détail sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) programme n°4-4-11)*

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ou [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)